

**COMMISSION LABELLISATION ET SUIVI DES CLUBS**  
**COMPTE RENDU D'ACTIVITES SAISON 2023-2024**

❖ **LABELLISATION ET SUIVI DES CLUBS**

La Commission de Labellisation et de Suivi des clubs, ainsi que le District ont remis les dotations des clubs labellisés à l'issue de la saison 2022/2023. Toutes les remises ont été effectuées dans les clubs, en présence des élus locaux à chaque fois, ainsi que le Président du District, M. Franck PORET, M. Francis FRAMMERY, Président de la Commission de Labellisation et Suivi des clubs, et/ou M. Claude DUPONT, membre de la commission et membre du Comité Directeur.

Les clubs récompensés étaient :

- CALAIS UNION FUTSAL
- LE PORTEL STADE
- AS BERCK
- AS FRUGES
- AS ETAPLES
- WIMEREUX FUTSAL

Le partenaire des Labels, le Crédit Agricole, a organisé une remise de dotations complémentaires au sein même du District en présence des clubs également. Un rassemblement placé sous le signe de la convivialité et des valeurs que nous partageons avec notre partenaire.

Concernant la saison 2023/2024, 50 autodiagnostic ont été ouvert par les clubs.

18 candidatures déposées :

- 12 Labels Jeunes
- 5 Labels Ecole de football féminin
- 1 Labels Jeunes Futsal

Le Conseiller Technique Départemental accompagné de membres de la Commission (Francis Frammery, Claude Dupont) a effectué les visites de guidage courant des mois de décembre et janvier auprès des 13 clubs candidats.

Le CTD DAP a ensuite réalisé les visites de terrains afin de pouvoir finaliser les dossiers.

Enfin, les visites d'évaluation se sont déroulées durant le mois de mai.

11 dossiers de labellisation ont été validés :

- 8 labels jeunes (BONNINGUES LES ARDRES JS, BOULOGNE USCO, CALAIS RC, CONCHIL LE TEMPLE AS, EQUIHEN PLAGE US, MARCK AS, MONTREUIL US, PAYS DE ST OMER US)
- 3 labels féminins (CALAIS RC, EQUIHEN PLAGE US, MARCK AS)
- 0 labels futsal

L'ensemble des dossiers doit encore passer par la Commission Régionale ainsi que par la Fédération Française de Football pour validation définitive.

**Pour la saison 2024/2025 :**

Les dossiers de labellisation devront être déposés par les clubs pour le 30 novembre 2024.

La commission de validation des candidatures District devra être effectuée avant le 31 mai 2025.

## ❖ **PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL**

La saison 2023/2024 marquait un renouveau concernant le PEF, en effet, les compteurs ont été remis à zéro et les clubs ont dû se réengager, afin d'avoir une vision plus précise du nombre de clubs actifs sur le Programme Educatif.

Ce sont donc 19 clubs qui se sont pré-engagés lors de la saison, dont 15 ont été validés car ayant envoyé au moins 1 fiche « Action ». Voir liste ci-dessous :

<b>R.C. ARDRES</b>
<b>US EQUIHEN PLAGES</b>
<b>U.S. BOULOGNE COTE D'OPALE</b>
<b>OYE PLAGES FUTSAL ANSERIEN</b>
<b>J.S. BONNINGUES LES ARDRES</b>
<b>U. S. DU PAYS DE SAINT-OMER</b>
<b>RACING CLUB DE CALAIS</b>
<b>A.S. MARCK</b>
<b>J.S. DESVRES</b>
<b>A.S. CONCHIL</b>
<b>ASSOCIATION SPORTIVE DE ANDRES</b>
<b>U.S. MONTREUIL S/MER</b>
<b>A.S. FRUGEOISE</b>
<b>L'ECLAIR NEUFCHATEL</b>
<b>O. LUMBROIS</b>

Ces clubs actifs ont automatiquement participé au Challenge National PEF, dont le jury District a établi le classement et ce sont les clubs du RC ARDRES et de l'US EQUIHEN PLAGES qui ont terminé aux premières places et désignés Lauréats du District.

La campagne 2024/2025 pour les engagements est dès à présent ouverte via Portailclubs, seuls les clubs actifs (15) de la saison précédente sont automatiquement ré-engagés.

FRAMMERY Francis

Président de la Commission de Labellisation et de Suivi des clubs